

Compte rendu de la séance publique du mardi 26 novembre 2024 à 14 h 30
Discours de réception de Dominique GONNET
« *Église et liberté religieuse : le destin de P. John Courtney Murray, s.j.* »

Excusés : CHRISTIAN BANGE, JEAN-POL DONNÉ, CHRISTIAN DUMAS, JACQUES FAYETTE, JACQUES HOCHMANN, JEAN-MARIE LAFONT, PHILIPPE LEBRETON.

Le président Jacques CHEVALLIER ouvre la séance à 14 h 30.

Il annonce que la séance du jour sera suivie par un quart d'heure académique de notre confrère Alberto FRIGO (membre correspondant), sur le sujet : « Vivre avec les tableaux ».

Le mardi 3 décembre, sera prononcé l'éloge funèbre d'André REVOL par Yves BOUCAUD-MAITRE.

Le président annonce la visite de l'exposition « **Épidémies, prendre soin du vivant** », le jeudi 12 décembre de 10 h à 11 h, guidée par Mathilde Gallay-Keller, chef de projet de cette exposition, sur invitation de Hélène Laffont-Couturier (limitée à 20 personnes). Il faut s'inscrire auprès de Monique Gaffier.

Robert BOIVIN, secrétaire général de la classe des Sciences, donne lecture du compte-rendu de la séance du mardi 12 novembre (conférence de Sylvie BENZONI).

Le président accueille ensuite notre confrère Dominique GONNET, élu en juin 2023 dans la classe des Lettres, au fauteuil n° 1 de la 3^e section « Philosophie, Morale, Sciences juridiques et économiques ». Dominique GONNET entre, selon le cérémonial académique, précédé par le chancelier, suivi par le rapporteur de sa candidature Jean AGNÈS et par le secrétaire général de la classe des Lettres. Il est salué par les applaudissements de l'assemblée.

Membre de la Compagnie de Jésus, le Père Dominique GONNET est docteur en théologie, après une thèse en 1993 sur la liberté religieuse à Vatican II. Spécialiste de syriaque, et membre fondateur de la Société d'Études Syriaques, il enseigne également l'hébreu biblique. Il est secrétaire général de l'Association des Amis de Sources Chrétiennes.

Son discours de réception, reprenant quelques éléments de sa thèse de doctorat, est intitulé *Église et liberté religieuse : le destin de P. John Courtney Murray, s.j.*

Discours de réception.

Un résumé se trouve sur le site de l'Académie.

D. Gonnet commence par présenter John Murray, jésuite américain, né en 1904 et mort en 1967. Entré à 16 ans dans la Compagnie de Jésus, ordonné prêtre en 1933, il est envoyé à l'Université pontificale grégorienne de Rome, où il obtient son doctorat en théologie en 1937. Se consacrant à la question de la liberté religieuse, il finit pas être interdit de publication en 1955, sur la demande du Saint-Siège, mais son autorité intellectuelle et sa notoriété (il fait, en 1960, la couverture du magazine *Time*) lui valent d'être sollicité comme expert au concile Vatican II. Son rôle est essentiel dans la rédaction de la Déclaration sur la liberté religieuse, *Dignitatis Humanae* – texte majeur du concile.

Dans sa réflexion théologique sur la liberté religieuse, Murray s'appuie principalement sur le 1^{er} amendement de la constitution américaine, qui forme le *Bill of Rights* de 1791. Au moment où, avec la constitution civile du clergé, la Révolution Française impose rigoureusement l'autorité politique sur l'expression religieuse, la jeune démocratie américaine fait le choix inverse, refusant de faire l'unité

politique de l'État par la religion. D. Gonnet présente ainsi le contexte américain, qui a nourri la réflexion du théologien, notamment dans son ouvrage le plus célèbre, *We hold these truths*, dont le sous-titre résume parfaitement la teneur : « Réflexions catholiques sur la proposition américaine » (1960).

D. Gonnet analyse enfin les positions qui s'affrontaient dans le Concile sur la question de la liberté religieuse, et montre la contribution de John Murray, de façon aussi bien indirecte que directe, dans la déclaration finale de *Dignitatis Humanae*. Ce changement radical de perspective, que l'on peut rapprocher sur un plan philosophique avec les propositions de John Rawls, permettra notamment à l'Église catholique de peser de tout son poids en 1975, à la conférence d'Helsinki, où le Pape devient, presque naturellement, le défenseur d'autres confessions que le seul catholicisme.

Ainsi, conclut l'orateur, une expérience particulière, née dans le contexte américain, a contribué à nourrir la réflexion de l'Église universelle, et porte des conséquences, aujourd'hui encore, dans les réflexions du récent synode sur la synodalité.

Le président Jacques CHEVALLIER remercie Dominique GONNET pour ce brillant discours de réception. Il rappelle que l'usage ne prévoit pas de discussion académique après un discours de réception, mais il donne la parole à notre confrère Jean AGNÈS pour une réponse académique.

Réponse académique.

Jean Agnès relève le défi, non sans appréhension. Ce discours de réception l'a confirmé dans l'idée que notre nouveau confrère serait pour l'Académie, un ouvrier d'horizons. Les propos de l'orateur évoquent à son esprit deux personnes, à qui il veut rendre hommage : Charles de Montalembert d'abord, dont le discours de Malines, en 1863, a été comme une première graine jetée en Europe en faveur de la liberté de culte ; le père Dominique Bertrand enfin, retiré en Belgique, autre membre de la Compagnie de Jésus dont le souvenir est cher à notre Académie. Ces deux échos venus de Belgique, sont la trace d'un fil ténu, presque d'une main invisible, qui guide nos travaux et nos choix académiques.

Le président Jacques Chevallier remet au nouvel académicien diplôme, insigne et règlement et lève la séance à 16 h, en rappelant aux auditeurs qui le souhaitent, la possibilité d'assister au quart d'heure académique qui suit.

Quel est le temps de la peinture ? Peut-on supporter un tableau durablement ? Pourquoi est-il si difficile de partager l'espace avec une sculpture ? Et comment se fait-il que nous soyons spécialement à l'aise avec des peintures modestes, ou même de piètre qualité ? C'est à ces questions inhabituelles qu'Alberto Frigo propose, pendant un quart d'heure, une amorce de réponse. L'assistance, sous le charme, regrette pour une fois qu'un quart d'heure académique ne dure pas plus de quinze minutes. De multiples questions attestent l'intérêt passionné de l'auditoire.

Laurent THIROUIN